Fiche d'instructions pour une utilisation en toute sécurité

Le règlement européen REACH n° 1907/2006 fixe les règles de communication des informations relatives aux matières dangereuses au moyen de fiches de données de sécurité (FDS). Ce produit est défini comme étant un ARTICLE selon REACH. Pour cette raison, il ne nécessite pas de FDS selon l'article 31 du Règlement n° 1907/2006.
OMERIN a décidé de fournir à ses clients des informations pour une manipulation et une utilisation sûre du produit grâce à la **Fiche d'instructions pour une utilisation en toute sécurité.**

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

Identification du produit : ***BIO-HABITAT® 05VV-U BPA***

Description du produit : Câble électrique isolé.

Identification de la société / entreprise :

OMERIN division polycable
9 rond-point Auguste Colonna
42160 ANDREZIEUX-BOUTHEON
France

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

En l'état, ce produit ne présente aucun danger connu pour la santé ou pour le milieu ambiant, il n'est pas classifié comme dangereux.

3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Substance/préparation : Article

Identification des composants :

1- Parties conductrices *(*)* : Cuivre Nu CuA1

2- Isolant dominant : PVC (standard)

(*) Pour les articles avec âme en cuivre nickelé, nous consulter afin d'obtenir la fiche d'instructions correspondante.

Composants contribuant aux dangers :

Nom du composant	Identification	Classification
-	-	-

4. PREMIERS SECOURS

En cas de contact avec la peau :
En cas de réaction chez des personnes sensibles, laver avec de l'eau savonneuse et rincer abondamment.

En cas de contact avec les yeux :
En cas de réaction chez des personnes sensibles, rincer à l'eau pendant plusieurs minutes.

En cas d'ingestion :
Prévenir un médecin.

En cas d'inhalation :
Non spécifiquement concerné dans les conditions normales d'utilisation. Amener la victime à l'air libre en cas d'inhalation accidentelle des vapeurs ou produits de décomposition.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés :
Poudre / Dioxyde de carbone (CO_2) / Mousse / Eau pulvérisée.

Moyens d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité :
Aucun à notre connaissance.

Danger particulier résultant de l'exposition aux gaz issus de la combustion :
Certains matériaux composant ce produit sont incombustibles. Les parties combustibles sont susceptibles de former des gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie. L'inhalation de ces produits de décomposition peut comporter des risques pour la santé.

Equipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu :
Porter un appareil respiratoire autonome.

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

Précautions individuelles :
Pas de mesure spéciale nécessaire.

Précautions pour la protection de l'environnement :
Pas de mesure spéciale nécessaire.

Méthodes de nettoyage :
Pas de mesure spéciale nécessaire.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation :
Eviter l'inhalation de poussières. Prévoir une ventilation appropriée en cas de formation de poussières.

Stockage :
Stocker en-dehors des endroits présentant une humidité excessive et à l'abri des intempéries et des rayons du soleil. Pour une bonne conservation du produit, respecter les conditions de stockage recommandées.

Utilisation particulière :
Non disponible.

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Valeurs limites d'exposition :
Aucune, dans des conditions normales de travail.

Mesures spécifiques de réduction de l'exposition :
Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos.

Protection individuelle :

- Protection respiratoire : Pas de protection spéciale nécessaire dans des conditions normales de travail. En cas d'exposition à des fumées ou vapeurs toxiques, porter un appareil de protection respiratoire.
- Protection des mains et de la peau : Pas de protection spéciale nécessaire.

- Protection des yeux : Pas de protection spéciale nécessaire.
- Mesures d'hygiène : Pendant le travail, ne pas manger, boire, fumer. Se laver les mains avant chaque pause et après le travail. Tenir éloigné des denrées alimentaires et des boissons. Eviter le contact avec les yeux.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Etat physique : Solide.
Couleur : Divers.
Odeur : Nulle.
Point de fusion : Sans objet.
Point d'éclair : Sans objet.
Inflammabilité : Température d'auto-inflammation des composants > 400 °C ou sans objet.
Propriétés explosives : Le produit n'est pas explosif.
Masse volumique : Non applicable.
Solubilité : Insoluble dans l'eau.

10. STABILITE ET REACTIVITE

Stabilité :
Stable dans des conditions d'utilisation et de stockage normales et dans des conditions d'utilisation normalement prévisibles.

Matières à éviter :
Aucune connue dans des conditions normales d'utilisation.

Produits de décomposition dangereux :
Par combustion ou par décomposition thermique, l'isolant libère : des oxydes de carbone (CO, CO_2) et des composés halogénés.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aigue :
Non concerné.

Effets locaux :
Chez certaines personnes sensibles, peut provoquer une irritation légère et passagère de la peau et des muqueuses oculaires. En cas de formation de poussières par un traitement mécanique sur l'isolant, ces poussières peuvent avoir un effet irritant par inhalation.

Sensibilisation :
Non concerné.

Toxicité à long terme :
Non concerné.

Risques CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction) :
Non concerné.

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Toxicité : Non disponible.

Mobilité : Non disponible.

Persistance et dégradabilité : Non disponible.

Potentiel de bioaccumulation : Non disponible.

Résultats de l'évaluation PBT : Non disponible.

Autres effets nocifs : Aucun effet connu.

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Partiellement recyclable.

Informations concernant l'élimination du produit : Se conformer aux règlementations locales.

Informations concernant l'élimination de l'emballage : Se conformer aux règlementations locales.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Transport non règlementé.

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Ce produit est considéré comme étant un article, il n'a besoin de figurer dans aucune liste dans la plupart des pays.

16. AUTRES DONNEES

Le produit doit être utilisé et/ou installé par du personnel qualifié et formé.

Cette fiche d'instructions complète mais ne remplace pas les fiches techniques.

Les renseignements que contient cette fiche sont basés sur l'état actuel de nos connaissances, relatives au produit concerné, à la date de mise à jour. Ils sont donnés de bonne foi.

L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lequel il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes règlementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation du produit qu'il connaît. L'ensemble des prescriptions réglementaires mentionnées a simplement pour but d'aider le destinataire à remplir les obligations qui lui incombent lors de l'utilisation d'un produit dangereux. Cette énumération ne doit pas être considérée comme exhaustive. Elle n'exonère pas l'utilisateur de s'assurer que d'autres obligations ne lui incombent en raison de textes autres que ceux cités et régissant la détention et l'utilisation du produit, pour lequel il est seul responsable.